

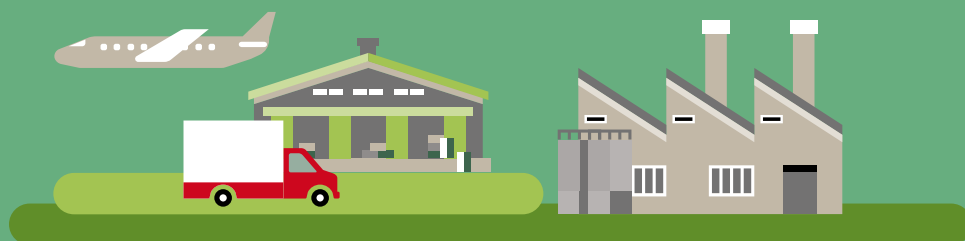
LA FRANCE RESPECTE-T-ELLE SES OBJECTIFS SUR LE CLIMAT ET L'ÉNERGIE ?



Qu'est ce que l'Observatoire Climat-Énergie?

Alors que l'Europe traverse une crise énergétique inédite, la France doit revoir ses objectifs sur l'énergie et le climat avec la révision de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) dans la loi de programmation énergie-climat qui sera débattue au parlement en 2023. Établir un constat partagé est indispensable afin d'évaluer la situation et de pouvoir se projeter vers l'avenir et atteindre la neutralité carbone en 2050. L'Observatoire Climat-Énergie, développé par le Réseau Action Climat, permet d'établir un état des lieux accessible et partagé sur les trajectoires climatiques et énergétiques de la France. Il s'appuie sur les indicateurs définis dans la SNBC et la PPE et les sources officielles du Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du Ministère de la Transition énergétique ainsi que du CITEPA et de RTE (Réseau de Transport d'Electricité).

L'Observatoire Climat-Énergie permet de savoir où en est la France dans l'atteinte de ses objectifs sur le climat et l'énergie, d'évaluer les tendances et d'identifier les domaines où des actions supplémentaires doivent être mises en œuvre pour que la France se mette sur la bonne trajectoire.



LES SECTEURS LES PLUS ÉMETTEURS EN FRANCE



TRANSPORTS
30,1%*



AGRICULTURE
19,4%*



INDUSTRIE
18,6%*



BÂTIMENT
17,9%*



ÉNERGIE
10,5%*



DÉCHETS
3,5%*

*des émissions nationales, d'après les premières estimations 2021 du CITEPA

OÙ EN EST LA FRANCE DANS LE RESPECT DE SES OBJECTIFS CLIMAT ?

L'observatoire Climat-Énergie montre l'évolution des émissions de gaz à effet de serre nationales par rapport aux budgets carbone – des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre – fixés dans la SNBC en 2015 et révisés en 2019. Les budgets carbone sont déclinés par secteurs. Les données 2021 sont provisoires et consolidées à N+1, mais permettent une première estimation des trajectoires.

DÉFINITION

MtCO_{2e} : mégatonne d'équivalent CO₂

La tonne équivalent CO₂ est une unité créée par le GIEC pour cumuler les différents gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote...) sous un indice unique et les comparer.

La SNBC ne prend en compte que les émissions brutes émises sur le territoire français et non pas l'empreinte carbone, qui elle correspond aux biens ou services consommés sur le territoire, qu'ils aient été produits en France ou importés. L'empreinte carbone de la France est estimée à 605 MtCO_{2e} pour 2019 (SDES).

ÉMISSIONS BRUTES

La France respecte son objectif en émissions brutes (la somme de toutes les émissions des différents secteurs sans l'absorption par les forêts et sols), avec 418,2 MtCO_{2e} émises sur un budget carbone de 422,1 MtCO_{2e} et ce malgré un rebond par rapport à 2020.

OBJECTIF RESPECTÉ

-3,9

MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2021

ÉMISSIONS NETTES

Les émissions nettes sont constituées de l'intégralité des émissions de gaz à effet de serre nationales auxquelles ont été retranchées le CO₂ absorbé par les sols et la forêt. La France a connu un rebond en 2021 et dépasse de plus de 20 MtCO_{2e} son budget carbone, avec 404,4 MtCO_{2e} émises pour un objectif de 384 MtCO_{2e}.

OBJECTIF NON RESPECTÉ

+20,4

MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2021





RESPECTS DES OBJECTIFS PAR SECTEUR



TRANSPORTS Malgré un rebond par rapport à 2021, ce secteur respecte son objectif de 129,5 MtCO_{2e} avec 126,0 MtCO_{2e} émises, mais dans un contexte encore particulier de restrictions de circulation. Le transport routier se rapproche des émissions de 2019 (avec 7,6 MtCO_{2e} en moins et une baisse pour les véhicules particuliers diesel) et le transport aérien domestique est à 80 % de son niveau de 2019.

OBJECTIF RESPECTÉ

-3,5

MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2021



FORÊTS ET SOLS Le secteur des forêts et sols ne respecte pas son objectif d'absorption, n'ayant absorbé que 13,8 MtCO_{2e} sur les 38,2 MtCO_{2e} fixées dans la SNBC. Les données de ce secteur ont une incertitude plus grande due à la difficulté d'évaluation du puits forestier et le manque de réactivité de celle-ci.

OBJECTIF NON RESPECTÉ

+24,4

MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2021



AGRICULTURE Le secteur de l'agriculture dépasse son budget carbone avec 0,8 MtCO_{2e} émise en plus que prévu, atteignant les 81,2 MtCO_{2e} émises pour un objectif de 80 MtCO_{2e}. Les émissions de l'élevage ne diminuent pas (0,4 MtCO_{2e} en moins par rapport à 2021), tout comme celles des cultures (1,6 MtCO_{2e} en moins par rapport à 2019).

OBJECTIF NON RESPECTÉ

+0,8

MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2021



CONCLUSION

La France ne respecte pas son objectif d'émissions nettes pour l'année 2021. Le principal écart vient de la moindre absorption des émissions par les forêts et les sols. Pour les secteurs émetteurs, la baisse des émissions de gaz à effet de serre reste insuffisante.

Le secteur de l'industrie doit avancer plus rapidement dans sa transition, et ce malgré la reprise économique. Les autres grands secteurs émetteurs (transports, agriculture, bâtiments) ne respectent que de justesse leur budget carbone alors que 2021 était encore une année marquée par le Covid, ce qui laisse craindre une reprise encore plus forte en 2022.

Il est donc nécessaire d'effectuer des changements structurels ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'autant que les objectifs européens visent maintenant une réduction de -55 % des émissions nettes d'ici à 2030 (par rapport aux -40 % sur les émissions brutes prévus actuellement pour la France).



BÂTIMENTS Le secteur des bâtiments connaît un rebond en 2021 mais respecte son budget carbone en étant à 74,9 MtCO_{2e} émises pour un objectif de 76,7 MtCO_{2e}. Le résidentiel et le tertiaire ont tous les deux rattrapés leur niveau pré-pandémie, en étant respectivement à 1,2 MtCO_{2e} en plus par rapport à 2021 pour le résidentiel, et à 1,7 MtCO_{2e} en moins par rapport à 2021 pour le tertiaire.

OBJECTIF RESPECTÉ

-1,8

MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2021



INDUSTRIE Le secteur de l'industrie dépasse son budget carbone pour 2021, avec 2,8 MtCO_{2e} émises en plus que prévu, atteignant les 77,8 MtCO_{2e} émises sur un objectif de 75 MtCO_{2e}. Aucun des secteurs industriels n'a baissé si ce n'est la chimie et l'agroalimentaire diminuant respectivement de 1,3 MtCO_{2e} et de 0,8 MtCO_{2e} entre 2019 et 2021 (les autres ayant connu des variations de moins de 0,5 MtCO_{2e}).

OBJECTIF NON RESPECTÉ

+2,8

MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2021

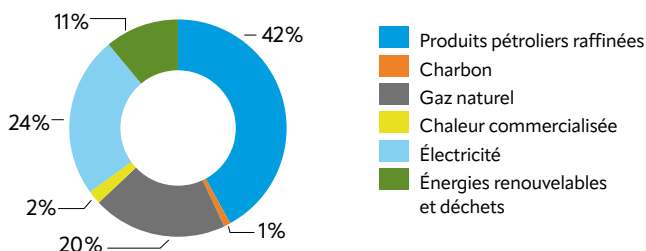
OÙ EN EST LA FRANCE DANS LE RESPECT DE SES OBJECTIFS ÉNERGIE ?

Sur le volet énergétique, l'Observatoire Climat-Énergie s'intéresse à la fois aux indicateurs de baisse de consommation énergétique (où la France a un objectif de -20 % d'ici à 2030 en consommation finale) ainsi qu'aux capacités de production d'énergie via les différents types d'énergies : renouvelables, nucléaire ou fossiles.

QUELLES ÉNERGIES CONSOMMONS-NOUS ?

La France est encore fortement dépendante des énergies fossiles, notamment dans ses capacités non électriques. Les produits pétroliers raffinés et le gaz naturel représentent quasiment la moitié de la consommation énergétique nationale.

CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE 1778 TWh EN 2021



Données provisoires du SDES, en usages énergétiques et non énergétiques.

DÉFINITION

Quelle est la différence entre des Watts et des Wattheures ?

Les Watts (W) expriment la puissance installée alors que les Wattheures (Wh) expriment la quantité d'énergie produite par une installation dans un temps défini (la puissance délivrée). Ici nous utilisons des TWh (terrawattheure) pour la quantité d'énergie produite ou consommée et des GW (gigawatts) pour la puissance installée.



CONSOMMATION D'ÉNERGIES FOSSILES

La France n'a pas respecté son objectif de consommation d'énergies fossiles, en consommant 15 TWh de plus que prévus, atteignant donc les 1235 TWh en 2021 (France métropolitaine), alors que l'objectif était de 1220 TWh.

OBJECTIF NON RESPECTÉ

+15 TWh
par rapport à la trajectoire de la PPE pour 2021



CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La France, dans une année pourtant encore marquée par le Covid, a consommé davantage d'énergie que la trajectoire prévue pour respecter ses objectifs, avec 0,8 % en plus. La consommation d'énergie finale en métropole corrigée des variations climatiques en 2021 a été de 1586 TWh (France métropolitaine).

OBJECTIF NON RESPECTÉ

+13 TWh
par rapport à la trajectoire de la PPE pour 2021



PART D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La France aurait dû atteindre 23,7 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie pour 2021 pour respecter la trajectoire de ses objectifs. Elle n'a atteint que 19,3 % d'énergies renouvelables. Les retards concernent notamment l'éolien avec une puissance installée de 18,8 GW pour un objectif de 20,5 GW et le solaire photovoltaïque avec 13,45 GW pour un objectif de 15,2 GW.

OBJECTIF NON RESPECTÉ

-18,4 %
d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie brute en 2021 par rapport à la trajectoire de la PPE 2019

CONCLUSION

La situation énergétique de la France est critique, avec un retard sur les objectifs de baisse de la consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables, leviers essentiels pour nous prémunir des crises internationales et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La France n'est donc pas dans les clous de la transition énergétique, ce qui conduit à de nombreux risques sur le réseau électrique (en grande partie décarbonné mais faisant face à des problèmes structurels majeurs - retard sur les renouvelables et problèmes de disponibilité du parc nucléaire) et une dépendance encore forte aux énergies fossiles. Elle doit mettre en place les moyens d'atteindre ses objectifs et avoir une politique énergétique ambitieuse.